COMMUNE DE RUE

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

Validité au 1er janvier 2025

Impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques :	77.00 % du taux cantonal
Impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales :	48.00 % du taux cantonal
Impôt sur les successions et donations :	66.70 % du taux cantonal
Impôt sur les gains immobiliers :	60 % du taux cantonal
Contribution immobilière :	0.15 % du taux cantonal
Impôt sur les prestations en capital :	Taux comme l'impôt revenu/fortune